



# COMITE DE LIAISON SAÔNE ET LOIRE

## 4 février 2021

### Conférence téléphonique

#### Personnes présentes :

- : SNC Chalon/Saône
- Denise CHAREUN – Pascal GUILLEMOZ : MNCP71
  
- : Directrice territoriale Pôle emploi Saône-et-Loire
- : Madame XXX Conseillère AIJ – Pôle emploi Louhans-Tournus
- : Chargée de mission - Pôle Emploi Saône-et-Loire

Madame KHENNICHE remercie les membres pour leur participation et souhaite maintenir un temps d'échange, surtout en cette période de crise sanitaire.

En préambule, Madame KHENNICHE a une pensée particulière pour le drame qui s'est produit à Valence le 28 janvier avec l'assassinat de notre collègue et remercie les membres pour leurs messages de soutien.

#### Ordre du jour :

##### **1. Point de conjoncture**

Madame KHENNICHE rappelle que les données du marché du travail sont disponibles sur le site de [www.observatoire-poleemploi-bfc.fr](http://www.observatoire-poleemploi-bfc.fr)

On constate, à fin décembre, une progression +1,3% sur un an des demandeurs en catégorie A (c'est-à-dire sans activité) soit 24 140 (+3,1% pour la région), et une hausse +3.2% (soit 45 140), pour les demandeurs d'emploi en catégorie ABC (+5,0% pour la région). La situation n'est pas homogène sur le territoire avec des bassins où l'évolution est plus faible (Louhans Tournus, Digoin) et plus marquée pour d'autres (Montceau, Le Creusot).

En Saône-et-Loire, le taux de chômage au 3<sup>ème</sup> trimestre 2020 est de 7.8%, comme en Bourgogne Franche-Comté et progresse de +0,2 point sur un an (+0,4 point pour la région). Des écarts qui se creusent au niveau des bassins avec 6,4% pour le charolais et 9,9% pour la zone Creusot-Montceau.

Près de 16 000 offres d'emploi enregistrées dans le département en un an, soit 22% de moins que l'année précédente. Les secteurs qui recrutent actuellement : la santé, la construction, ...

M. GUILLEMOZ souligne un espoir d'un redémarrage sur le bassin Le Creusot au niveau de la filière nucléaire avec les recrutements annoncés de FRAMATOME, et une forte inquiétude pour les secteurs du commerce, hôtel-restaurant, tourisme...

##### **2. Présentation du Plan Jeunes**

Madame KHENNICHE présente Madame XXX, conseillère AIJ (Accompagnement Intensif Jeunes) à l'agence ....., qui va partager son activité et les actions mises en place pour accompagner les jeunes.

Madame KHENNICHE rappelle les enjeux du Plan Jeunes, qui s'inscrit dans le cadre du plan de relance, et précise que les jeunes sont les premiers touchés par cette crise, et exposés aux risques d'exclusion professionnelle avec la diminution des missions d'intérim et des contrats courts. Une part importante d'entre eux a besoin d'un accompagnement soutenu pour accéder au marché du travail.

Plan jeunes, nommé 1 jeune 1 solution, traduit son ambition. Il est important d'identifier les jeunes qui ont un besoin d'accompagnement pour proposer un diagnostic approfondi de leur situation et des solutions adaptées.

Le nombre de conseillers dédiés à l'accompagnement des jeunes a été renforcé. En Saône-et-Loire, nous sommes passés de 6 à 14 conseillers.

Des moyens supplémentaires ont été aussi alloués aux Missions Locales au niveau PACEA et Garantie Jeunes.

Le gouvernement a décidé de renforcer les dispositions du plan Jeunes, notamment en élargissant les possibilités de soutien financier avec :

- la mise en place d'une aide financière exceptionnelle à destination des jeunes demandeurs d'emploi bénéficiant d'un accompagnement intensif par Pôle emploi ou l'APEC.
- L'attribution d'une aide financière en soutien aux jeunes diplômés, anciennement boursiers de l'enseignement supérieur.

Un site gouvernemental [www.1jeune1solution.gouv.fr/](http://www.1jeune1solution.gouv.fr/) dédié accompagnant le plan de mobilisation « #1jeune1solution » est opérationnel depuis octobre et permet d'identifier et de mettre en visibilité toutes les opportunités d'emploi proposées par les entreprises, ainsi que les événements organisés par Pôle emploi et nos partenaires (à minima une action #Tousmobilisés dédiée Jeunes par mois dans chaque agence).

Madame XXX souligne que, dans ce contexte, le public jeunes est parfois obligé de modifier leur projet professionnel et notamment par rapport à la difficulté de trouver une entreprise pour un contrat en alternance.

L'accompagnement intensif jeune (AIJ), financement FSE, dure 6 mois avec une feuille de route définie et partagée avec le jeune. Il est important de détecter au plus tôt les jeunes qui vont bénéficier de cet accompagnement, dès l'inscription, pour élaborer un diagnostic, et construire ensuite une alliance de travail avec le jeune. Il y a des échanges réguliers avec la Mission Locale pour déterminer l'accompagnement adapté en fonction des freins périphériques qui peuvent être identifiés (logement,...).

Madame XXX accompagne actuellement 80 jeunes dont 50% ont consenti à des échanges dématérialisés, ce qui permet d'avoir des échanges en visioconférence et de travailler sur la posture, et de préparer le jeune à des entretiens d'embauche en visio.

De nombreuses actions individuelles et collectives sont mises en place pour accompagner les jeunes :

- Recherche d'offres et sensibiliser aussi sur le marché caché du travail
- Webatelier (à minima 1 fois par mois) avec des thématiques différentes pour présenter des outils et avec la participation aussi de conseillers Entreprises pour présenter les recrutements en cours et les événements #Tousmobilisés qui ont lieu sur le bassin
- ...

Madame XXX précise qu'elle a une relation privilégiée avec les jeunes. Elle communique sa carte de visite dès l'entrée du jeune en portefeuille. Les échanges face à face sont limités mais une proximité très forte avec les jeunes.

M. GUILLEMOZ soutient ce dispositif surtout par rapport à ce public, fragilisé par la crise.

Madame XXX a mobilisé l'aide exceptionnelle pour un jeune de son portefeuille, qui a une formation d'ingénieur. Il était contacté par des recruteurs pour des entretiens d'embauche en visioconférence. Compte tenu de son ordinateur obsolète, il ne pouvait pas être mis en relation. Une aide a été accordée pour participer à l'acquisition d'un nouvel ordinateur.

M. GUILLEMOZ souligne cette action, et notamment une piste de réflexion sur l'équipement informatique qui pourrait être recyclé, et mis à disposition.

Madame KHENNICHE précise le travail avec le Conseil départemental dans le cadre du Plan pauvreté sur l'équipement et l'accès numérique, et notamment avec les structures labellisées Chèque APTIC.

Madame KHENNICHE indique que le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A représente 16% de la demande d'emploi du département (soit 3 970) et 25% des entrées en formation, donc un effort soutenu pour orienter et former les jeunes.

Pôle emploi est aussi mobilisé pour promouvoir l'apprentissage, avec une action spécifique pour les jeunes qui sont en CFA et sans contrat d'apprentissage, et s'investit avec les Missions locales et les fédérations professionnelles pour trouver des solutions à ces jeunes.

### **3. Point sur l'expérimentation du Journal de la Recherche d'Emploi (JRE)**

Madame KHENNICHE rappelle que l'expérimentation du Journal de la recherche d'emploi concerne 2 régions (Bourgogne Franche-Comté et Centre - Val de Loire) a démarré en février 2020 en Saône-et-Loire, et a fait l'objet d'une présentation en comité de liaison du 7 février 2020.

Les objectifs pour les demandeurs d'emploi :

- Accéder à un parcours de recherche et à une organisation individuelle facilitée par la centralisation des démarches
- Mieux mobiliser les services de Pôle emploi, en lien avec le parcours de recherche d'emploi

A partir des éléments complétés, le conseiller pourra adapter l'accompagnement proposé et faciliter la priorisation des actions.

Comme il s'agit d'une expérimentation, il y a eu des ajustements de l'outil. Nous sommes très attentifs à la façon dont le demandeur d'emploi s'approprie le JRE, et au public en difficulté numérique, avec un renforcement de notre dispositif d'accueil sur les premiers jours d'actualisation, et aussi des ateliers numériques.

Madame KHENNICHE remercie le MNCP71 concernant le retour sur la perception du Journal de la Recherche d'emploi, et précise que ce dispositif va faire l'objet en 2021 d'une évaluation par un cabinet externe, qui sera partagée avec les membres du CDL.

A l'issue de cette évaluation, il sera décidé si généralisation aux autres régions.

#### **4. Point divers**

M. GUILLEMOZ souhaite réagir par rapport à un article publié sur Creusot infos concernant l'accès des femmes dans l'industrie, et qui laisse entendre « qu'il n'y a pas beaucoup de femmes dans ces métiers d'activité car il s'agit de métiers durs ».

Madame KHENNICHE n'a pas d'élément chiffré. Elle précise que l'industrie est plutôt un secteur masculin mais que les conditions de travail ont beaucoup évolué et que l'on peut avoir une représentation erronée de ce secteur. Elle souligne le partenariat avec l'UIMM, avec des actions en direct des femmes et aussi des jeunes. De plus, les entreprises sont ouvertes à la diversité des profils par rapport à certains métiers en tension.

Madame KHENNICHE indique que nous avons 3 conseillères sur des dispositifs territoriaux d'accompagnement (DTA) pour les femmes en difficulté en milieu rural (Autun, Digoïn, Louhans-Tournus).

Pour le prochain CDL, les membres souhaitent que soient abordés les thèmes suivants :

- Un point conjoncture avec un zoom sur les secteurs qui recrutent et ceux en difficulté - Les femmes dans l'industrie en lien avec les « DTA femmes en milieu rural »

La séance est levée à 11H00.

**PROCHAIN COMITE DE LIAISON :**

Vendredi 4 juin 2021 – Lieu à confirmer